

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 21 janvier 2014 portant nomination à la commission centrale d'aide sociale

NOR : AFSA1430021A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L. 134-2 et R. 134-6;
Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2012-250 QPC du 8 juin 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont renouvelés dans leurs fonctions d'assesseurs à la commission centrale d'aide sociale, en tant que personnes particulièrement qualifiées en matière d'aide ou d'action sociale :

Mme AOUAR Linda.
Mme GENTY Christiane.
M. JOURDIN Pierre.
Mme LE MEUR Hélène.
M. MONY Patrick.

Article 2

Sont renouvelés dans leurs fonctions de rapporteurs à la commission centrale d'aide sociale, en tant que personnes particulièrement qualifiées en matière d'aide ou d'action sociale :

Mme CIAVATTI Dominique.
Mme ERDMANN Evelyne.
Mme GABET Elisabeth.
M. GOUSSOT Dominique.

Article 3

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 21 janvier 2014.

Pour la ministre et par délégation :
*La cheffe de service
du service des politiques d'appui,
adjoite à la directrice générale de la cohésion sociale,*
V. MAGNANT